



PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 5 AVRIL 2018

Mairie de ROULANS

34 grande rue
25640

Le conseil municipal de la Commune de ROULANS, régulièrement convoqué en date du 30/03/2018, s'est réuni en mairie de ROULANS le jeudi 5 avril 2018 à 20 h sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaient présents :

*BIGLER Bruno - BRIE Gérard – BRULET Daniel - COMBEL Francis – DUBOIS-DUNILAC Hervé -
DUSSAUSSAY Florence – EMONIN Sandra – GAFFIE Marguerite - JACQUOT Alain - JOUFFROY Christine
– LAGIERE Emmanuelle – LIMONET André - MASSON Marinette - TRONCIN Catherine*

*Absent excusé avec pouvoir : Jean-Luc PAUTHIER avec pouvoir à Hervé DUBOIS-DUNILAC
Secrétaire de séance : Marguerite GAFFIE*

Après lecture par le maire, le procès-verbal de la séance du 8 mars écoulé est approuvé à l'unanimité.

INFORMATION DU MAIRE

Projet de Z. A. E.

Lecture est faite du compte-rendu de la réunion qui a eu lieu en mairie le 29 mars dernier pour présentation aux élus de la C. C. D. B., par les élus roulanais et le cabinet d'urbanisme Prelude, chargé de la révision du P. L. U., de la zone d'activités économiques « Sous La Plante » située route de Vennans.

Cette zone, à vocation intercommunale, est en effet inscrite dans le P. L. U. actuel et sera maintenue dans le futur P. L. U. après aval de la nouvelle communauté de communes.

Après présentation par le maire du plan de situation de la zone avec le détail des parcelles déjà acquises par la C. C. V. A. sous forme de portage avec l'Etablissement public foncier (E. P. F.), il est convenu que le dossier sera à nouveau présenté, pour validation, aux différentes instances de la C. C. D. B. (commission, bureau, conseil communautaire).

Agenda :

- Réunion publique P. L. U. : *reportée au vendredi 25 mai à 19 h*
- Arrêt du P. L. U. : *Conseil municipal – Jeudi 28 juin à 20 h*

ORDRE DU JOUR**1. Ressources humaines**

- Création poste adjoint technique 2^{ème} classe
- Suppression d'un poste d'adjoint technique qualifié 2^{ème} classe

2. Demandes d'aides financières

- Création Aire de jeux,
- Travaux de voirie,
- Extension du cimetière

3. Budget Lotissement

- Compte de gestion 2017
- Compte administratif 2017
- Budget primitif 2018

4. Budget Forêt

- Compte de gestion 2017
- Compte administratif 2017
- Budget primitif 2018
- Travaux 2019 – demande de subvention

5. Budget général

- Compte de gestion 2017,
- Compte administratif 2017,
- Vote des taxes directes locales pour 2018,
- Vote du budget primitif 2018,

6. Site internet et bulletin municipal

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe

Délibération n° 13.2018

Sur proposition du maire et son exposé entendu, l'assemblée accepte à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, d'une durée hebdomadaire de 35 heures, à compter du 1^{er} mai 2018 (avec une période d'un an en qualité de stagiaire).

Suppression d'un poste d'adjoint technique qualifié 2^{ème} classe

Délibération n° 14.2018

Le maire expose qu'un agent vient de démissionner pour rejoindre la communauté de communes du Doubs baumois et demande par conséquent l'aval de l'assemblée pour supprimer son poste.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la suppression du poste d'adjoint technique qualifié 2^{ème} classe au sein de la collectivité, d'une durée hebdomadaire de 6 heures, à compter du 1^{er} avril 2018. Ces 6 heures seront redéployées sur un autre poste ultérieurement.

PLACE DU SOUVENIR – Plans de financement

Délibération n° 15

L'exposé du maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité le plan de financement pour les travaux d'aménagement de la place du Souvenir français comme suit :

PARKING – Création de 21 places

Total dépenses ht		71 335.16
Tva 20 %		14 267.03
Total ttc		85 602.19

Plan de financement :

- Subvention Etat D. E. T. R. 30 %		21 400.55
- Fonds libres communaux		64 201.64
Total ttc		85 602.19

Création d'une aire de jeux

DEPENSES

- Devis Aménagements 25		10 667.24
- Fourniture de jeux Kompan		22 501.50
- 4 bancs Kompan		1 640.00
- Corbeille Kompan		210.00
- Plantations Bourriot		800.00

Total Jeux H. T.		35 818.74
Tva 20 %		7 163.75
Total TTC		42 982.49

Plan de financement

- Aide Département 30 % (contrat territorial)		10 745.62
- Fonds libres communaux		32 236.87
Total TTC		42 982.49

REALISATION DE DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE – Plan de financement

Délibération n° 16

L'exposé du maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité le plan de financement pour les travaux de rénovation de voirie détaillés ci-dessous comme suit :

Dépenses :

- Rue de l'arboretum		4 670.00
- Rue du Pré de l'Autel		11 989.00
- Chemin du stade		10 700.50
- Impasse des broussottes		15 785.00
- Impasse broussottes accès maison		4 150.00

Total H. T.		47 294.50
Tva 20 %		9 458.90
Total TTC		56 753.40

Plan de financement

- Subvention Etat D. E. T. R. 30 %		14 188.35
- Fonds libres communaux		42 565.05
Total TTC		56 753.40

EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL

Point reporté au prochain conseil ; en attente de l'ensemble des devis pour prise en compte des frais annexes dans le dossier de demande de subvention (porte, alimentation eau, etc ...)

BUDGET LOTISSEMENT

Approbation du compte de gestion 2017

Délibération n° 17

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité, le compte de gestion 2017 du service lotissement et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2017.

Approbation du compte administratif 2017

Délibération n° 18

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2017 du service lotissement est adopté à l'unanimité comme suit :

LOTISSEMENT Compte administratif 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2016		12 432.63	0	0
Opérations réelles 2017	0	0	0	0
TOTAUX	0	12 432.63	0	0
RESULTATS PAR SECTION	12 432.63		0	
Excédent au 31/12/2017		12 432.63		

Budget primitif 2018

Délibération n° 19

Après présentation par le maire, le budget primitif du budget lotissement « Champ Picot » est adopté à l'unanimité comme suit :

LOTISSEMENT Budget primitif 2018	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2017		12 432.63
Opérations réelles 2018	12 432.63	0
TOTAUX	12 432.63	12 432.63
Résultat du B. P. 2018	0	

BUDGET FORET

Approbation du compte de gestion 2017

Délibération n° 20

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité le compte de gestion 2017 du service Forêt et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2017.

Approbation du compte administratif 2017

Délibération n° 21

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité comme suit :

Compte administratif 2017 FORET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2016		13 264.18	2 416.33	
Affectation en Investissement				5 000.00
Opérations réelles 2017	4 826.49	44 103.74	10 456.61	
Reversement au budget général	30 000.00			
TOTAUX	34 826.49	57 367.92	12 872.94	5 000.00
RESULTATS PAR SECTION	22 541.43		-7 872.94	
Excédent au 31/12/2017		14 668.49		
Restes à réaliser	Travaux ONF		7000.00	
Excédent au 31/12/2017		7 668.49		

Vote du budget primitif 2018

Délibération n° 22

L'exposé du Maire entendu et après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 comme suit :

FORET Budget primitif 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2017 (1)		7 668.00	7 873.00	14 873.00
Opérations réelles 2018	10 764.00	36 700.00	13 000.00	
Reversement au budget général	25 000.00			
Virement en investissement	6 000.00			6 000.00
Dépenses imprévues	2 604.00			
TOTAUX	44 368.00	44 368.00	20 873.00	20 873.00

RESULTATS PAR SECTION**0.00****0.00****Résultat du B. P.****0.00**

Il est précisé que le conseil municipal accepte une dépense de 120 euros, inscrite dans le budget primitif, pour remboursement d'affouage à la commune de Pouligney-Lusans (40 stères à 3 €).

INVESTISSEMENT FORESTIER – Demande de subvention

Délibération n° 24.2018

Le conseil municipal de Roulans, à l'unanimité :

- sollicite l'octroi d'une aide publique destinée à financer les travaux suivants :

- . Création de routes empierrées sur 1,255 km sur les parcelles B 788, A 14, A 26, A 27, A 15, A 16, A 17, A 34, A 36, B 135, B 134, B 136, B 140, B 141, B 142,
- . Création de trois places de dépôt et/ou de retournement sur les parcelles cadastrales A 8, A 15, A 14, A 36, B 133,
- . Création de pistes de débardage sur 0.07 km sur les parcelles B 131 – B 133.

bénéficiant du régime forestier conformément à l'arrêté d'aménagement en date du 22 septembre 2017.

Le montant total du projet s'élève à 54 167.30 € H. T.

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 40 % soit : 21 666.92 €.

- s'engage à financer la part des dépenses qui ne sera pas couverte par la subvention ; cette part d'autofinancement communal variera en conséquence selon l'attribution effective des différentes aides (Etat, Europe, autres financeurs publics).

Autres aides publiques : néant

Emprunt : néant

Fonds libres : 32 500.38 €

- s'engage à inscrire chaque année au budget de la commune, les sommes nécessaires à la bonne conduite des peuplements,
- s'engage à commencer l'opération dans un délai de 2 ans à compter de la notification de la décision de subvention,
- s'engage à réaliser la totalité des travaux prévus au projet dans les délais impartis,
- s'engage à mettre en place des dispositifs interdisant la circulation des véhicules à moteur autre que ceux des usagers autorisés,
- désigne l'office national des forêts comme maître d'œuvre,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

BUDGET GENERAL

Approbation du compte de gestion 2017

Délibération n° 25

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité, le compte de gestion 2017 du budget principal et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2017.

Approbation du compte administratif 2017

Délibération n° 26

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité comme suit :

Compte Administratif 2017 BUDGET GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2016		13 918.34	324 385.76	
Affectation Résultat 2016				369 703.00
Opérations réelles 2017	425 560.31	695 668.88	596 787.03	455 657.96
TOTAUX	425 560.31	709 587.22	921 172.79	825 360.96
Résultats par section	284 026.91		-95 811.83	
EXCEDENT AU 31/12/2017		188 215.08		
Reprise Restes à Réaliser	Dépenses	109 880.18		

**Excédent corrigé au
31/12/2017**

78 334.90

Vote des taxes directes locales pour 2018

Délibération n° 27

L'exposé du maire entendu, l'assemblée décide à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux pour 2018.

Les taux des trois taxes communales demeurent ainsi les suivants :

Taxe d'habitation		10.01 %
Taxe foncière bâti		8.03 %
Taxe foncière non bâti		18.55 %.

Le produit attendu pour l'année 2018 s'élève à 222 810 €.

Vote du budget primitif 2018

Délibération n° 28

L'exposé du Maire entendu et après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal adopte par 14 voix pour et 1 contre, le budget primitif 2018 comme suit :

Budget primitif 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2017		78 333	95 812	
Reprise Excédent CCVA		150 000		
Affectation Résultat Fonct. 2017				205 693
Opérations réelles 2018	482 900	676 220	778 709	276 028
Dépenses imprévues	18 853		10 000	
Virement équilibre Investissement	402 800			402 800
TOTAUX	904 553	904 553	884 521	884 521
Résultats par section	0		0	
EXCEDENT DU BP 2018		0		

Site internet et bulletin municipal

Il est convenu que la mise à jour du site internet roulans.fr sera étudiée avec Eric BOITEUX, qui en a la charge bénévolement depuis plusieurs années. Des contacts seront pris également avec des sociétés spécialisées dans ce type de prestations.

Une commission municipale est créée pour la préparation du prochain bulletin municipal. En font partie : Alain JACQUOT, Président, André LIMONET, Daniel BRULET et Marguerite GAFFIE.



Le Maire,
Alain JACQUOT